

SEANCE DU 26 JANVIER 2009

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

L'AN DEUX MILLE NEUF, le LUNDI VINGT-SIX JANVIER, à VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST REUNI, à l'HOTEL DE VILLE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE Monsieur le Docteur Eric MACÉ, MAIRE.

Etaient présents :

M. le Dr Eric MACÉ - MAIRE -

Mme JOSSEAUME, M. TURBAN, Mme CHIVARD, M. RUAU, Mme RUL, M. VÉRON - Maire-Adjoints -

MM. LENGLINÉ, BARTHE, ZAMARA, Mme HERBINIERE, M. PRINTEMPS, Mme COTTEREAU, M. DENOYER, Mme TARDIF-BARBÉ, M. DUBOST, Mmes CALDIER, DEVER, DECOUVELAERE, BOUQUEREL, M. DELASALLE, Mmes LEBAILLY, LECONTE, MM. TROCHERIE, MAUNOURY - Conseillers Municipaux.

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

Mme GALLON (qui avait donné pouvoir au Dr E. MACÉ),

M. COLLIN (qui avait donné pouvoir à M. Y. TURBAN),

M. SAUVAGE,

Mme FOUCHER (qui avait donné pouvoir à Mme E. JOSSEAUME).

**AUTOROUTE A.88
INDEMNITE DE PERTE DE RECOLTE**

Les travaux de construction de l'A.88 entre ARGENTAN et FALAISE ont nécessité la rétrocession au G.I.E. 88, de certaines parties des propriétés communales boisées situées sur le territoire de LA HOGUETTE. Le G.I.E. 88 est le Concessionnaire de l'autoroute.

L'emprise est de 26 a 78 ca et concerne les parcelles E 283 - E 326 - E 328 & E 329.

Le remembrement étant seulement en cours, et le transfert de propriété ne pouvant se réaliser dès maintenant, il convient de procéder à une prise de possession anticipée.

Les experts financiers ont estimé, au titre de la perte de récolte, l'indemnité à 732 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
- à l'unanimité -

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,
Et après en avoir délibéré,

A U T O R I S E

Monsieur le Maire à signer la convention jointe relative à la prise de possession anticipée des parcelles E 283 - E 326 - E 328 & E 329, touchées par le Remembrement de l'A.88 et à l'indemnité correspondante.

Pour copie conforme,
Pour le Maire,
Le Maire-Adjoint délégué,
Mme Maryvonne CHIVARD.

TRANSMIS A LA PREFECTURE
DU CALVADOS & AFFICHE,
le 30 JANVIER 2009.